Modifications de la distribution du BO hebdomadaire du Comité régional.

La diffusion du BO !.....

Ce qui va changer à compter du 15 octobre 2013 ?

Dans le but de simplifier la diffusion du bulletin officiel du comité, de limiter les coûts et d'optimiser sa publication, le Bureau élargi, au cours de sa réunion du 17 septembre 2013, a pris les dispositions suivantes : votre BO sera, à compter du 15 octobre 2013, directement téléchargeable, chaque jeudi soir sur le site Internet de votre comité régional.

Il est inutile pour cette nouvelle saison 2013-2014, d'envoyer le bulletin de réabonnement au BO, le bulletin sera à la disposition de tous les clubs en téléchargement et pour simplifier la collecte des frais de communication (100 €) (préalablement envoyés lors du réabonnement) , ceux-ci , seront directement prélevés sur le compte d'avance demandé en début de saison à chaque club.

Néanmoins les clubs qui désirent continuer à recevoir en plus, la version 'papier' du BO devront en faire la demande écrite au secrétariat en joignant à leur envoi, un chèque d'un montant de 100 € pour frais d'envoi et d'édition.

A compter du 15 octobre 2013, pour avoir accès directement au dernier BO hebdomadaire, il vous suffira chaque jeudi de vous connecter sur votre site régional et de sélectionner en page d'accueil le bouton 'B.O' ci-contre ou bien de sélectionner le bouton Archives BO' pour obtenir les bulletins plus anciens.

Rappel: Les frais annuels de communication sont obligatoires pour tous les clubs affiliés FFN Ile-de-France. Ces frais, d'un montant de 100 € correspondent principalement à l'élaboration du BO et à la mise à disposition des informations sur le site internet.